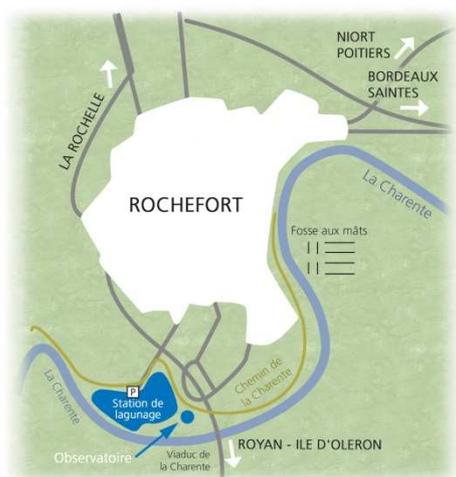


## Communiqué de presse Journées Mondiales des Zones Humides

### Les zones humides protègent l'eau

### Dans les marais péri urbains de Rochefort

Le marais de Rochefort fait partie du grand ensemble des marais littoraux doux de la façade atlantique. Grâce à un solide partenariat entre la ville de Rochefort, la LPO, le Conservatoire du Littoral, l'Agence de l'eau et les acteurs locaux, des actions de restauration hydraulique et pastorale ont pu être mises en œuvre au sein de ces marais estuariens dans le but de rétablir leur caractère humide et de favoriser la protection de la biodiversité lié à leur habitat.



Délimité au sud par les méandres de la Charente estuarienne, à quelques kilomètres en amont de son embouchure, et par le bâti de l'agglomération rochefortaise au nord.

Les zones humides, espaces de transition entre terre et eau, ont été longtemps décriées, elles ont été largement asséchées. Dans le bassin Adour Garonne, elles continuent de disparaître rapidement. Pourtant, leur rôle est primordial. Bord de mer, étang, marais, marécage, vasière, tourbière, prairie inondable, autant de milieux de vie remarquables par leur diversité biologique. Alors que l'ensemble des zones humides de France représente moins de 1 % du territoire, 50 % des oiseaux et 30 % des plantes menacées dépendent de ces milieux.

Toutes les zones humides jouent un rôle essentiel dans le cycle de l'eau et le maintien de la biodiversité : régulation du régime des eaux, filtre et transformation des nutriments, habitats de nombreuses espèces... leur disparition ou raréfaction est préoccupante.

Tant pour leur contribution à la préservation de la biodiversité que, plus globalement, pour leur rôle de régulation et d'épuration des eaux, les zones humides font l'objet d'un soutien fort de l'Agence de l'eau Adour Garonne. Une des plus grandes menaces exercées sur ces milieux fragiles c'est

l'extension urbaine. La réhabilitation du marais de Rochefort est donc exemplaire à ce titre. L'accompagnement de l'agence de l'eau (plus de 160 000 euros sur les 5 dernières années) a donc facilité l'action des différents partenaires qui chacun dans son domaine a contribué à la vocation du site tel qu'il est aujourd'hui.

### ***Des zones à protéger rapidement***

Le ministère en charge de l'environnement initie en 1995 un plan d'actions interministérielles pour tenter de freiner ces tendances : inventaire des zones humides, mise en cohérence des politiques publiques, actions de reconquêtes et de sensibilisation.

Le Grenelle de l'environnement identifie la maîtrise foncière comme méthode possible pour sauvegarder ces milieux menacés, notamment, par l'artificialisation des sols. La loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle, adoptée en 2009, fixe un objectif national d'acquérir 20 000 ha d'ici 2019 par les collectivités publiques.

### **Le projet de Rochefort sur le long cours**

Ce territoire a été façonné par une succession d'aménagements, marais salants, assainissement avec la création de canaux.

Dès 1930, une partie du site est occupé par l'Armée de l'air. Au cours des années 70-80, d'importants travaux de drainage supplémentaires ont entraîné l'assèchement de surfaces importantes de prairies humides.

Restaurer ces zones humides péri-urbaines s'est révélé un enjeu local essentiel : l'objectif étant à la fois la préservation de leurs capacités naturelles d'autoépuration et la remise en fonction de ces zones naturelles d'expansion de crues afin d'en préserver leurs fonctionnalités naturelles de régulation du régime des eaux vis à vis des inondations.

### ***La Station de lagunage de Rochefort : un projet précurseur de développement durable***

En 1988, dans le cadre de l'agrandissement de sa station de traitement des eaux usées, la Ville de Rochefort opte pour la technique du lagunage extensif, faisant de la station de lagunage de Rochefort, la plus grande de France avec 35 hectares de plans d'eau. Ainsi, après avoir subi un pré traitement et une décantation, les eaux sont dirigées vers les lagunes où pendant 4 mois grâce à l'action du vent, du soleil et de microorganismes elles vont s'épurer. Cette technique naturelle permet un rejet de qualité dans la Charente dans le respect de l'écosystème aquatique du fleuve ainsi que des activités ostréicoles et balnéaires situées en aval (Fouras, bassin de Marennes Oléron).

Les boues issues de la décantation sont envoyées dans un digesteur. Des fermentations permettent la minéralisation de ces boues qui seront valorisées comme compost vers des espaces verts de la Ville. Quant au biogaz (méthane) issu de ces réactions, il est utilisé comme combustible pour alimenter un co-générateur qui produit de l'électricité, rendant ainsi la station quasiment autonome.

Suite à cette réalisation, la Ville de Rochefort et la LPO (gestionnaire) entreprennent la restauration de l'ensemble des marais périurbains contigus à la station de lagunage. Celle-ci passe par l'acquisition foncière de ces marais par la Ville puis par le Conservatoire du Littoral à partir des

années 2000. Cette restauration hydraulique, pastorale, environnementale s'inscrit dans un plan de gestion qui définit les objectifs et les actions à réaliser à court et à long terme. Ainsi, en 20 ans, grâce à la maîtrise foncière se sont 340 ha qui ont été préservés et restaurés constituant une véritable ceinture verte entre le fleuve Charente et la ville. Prochainement, cette zone humide devrait s'étendre sur 500 ha avec la rétrocession des terrains du ministère de la défense (ancienne base aéronavale) au Conservatoire du littoral, sur lesquels un projet de restauration des habitats est prévu.

### ***La Station de lagunage en chiffres***

Volume traité : 5 000 m<sup>3</sup>/jour

Rendement épuratoire :

- Matière en suspension (MES) : 95%
- Demande Chimique en Oxygène (DCO) : 92%
- Demande Biologique en Oxygène (DBO5) : 96%
- Azote organique (NK) : 96%
- Azote ammoniacale (NH<sub>4</sub>) : 99%
- ***Le partenariat au service de la restauration des zones humides de Rochefort***

Dès la réflexion de cet équipement, la Ligue pour la Protection des Oiseaux apporte son soutien à la municipalité et propose d'étendre la vocation initiale de traitement des eaux usées à celle de réserve ornithologique avec l'aménagement de deux bassins environnementaux sur les bords de Charente.

### ***Restauration hydraulique***

L'un des objectifs prioritaires était de redonner son caractère humide à ces marais en réhabilitant l'ensemble du réseau de fossés et en créant des casiers hydrauliques indépendants permettant une plus grande rétention des eaux pluviales.

Actuellement, Rochefort innove de nouveau avec la création d'un lagunage pour le traitement des eaux de ruissellement d'un quartier résidentiel. Cet équipement qui s'étend sur 8 ha dont 5 ha de plan d'eau est composé de 3 bassins : un bassin de décantation pour récupérer les métaux lourds, un bassin à roseaux pour éliminer la matière organique et un bassin environnemental pour la biodiversité. Une fois épurée, ces eaux permettent d'alimenter les fossés du marais ou d'augmenter l'inondation de prairies humides.

### ***Restauration pastorale***

Le maintien et le développement d'une activité agricole (pâturage, fauche) sur ces prairies naturelles ont été menés avec la chambre d'agriculture et les propriétaires (ville et conservatoire du littoral) afin de maintenir ces milieux ouverts et créer des conditions favorables pour la faune et la flore inféodées aux marais.

### ***Régulation des espèces invasives***

Comme dans la majorité des marais littoraux, la présence d'espèces invasives comme le ragondin, la jussie, l'écrevisse de Louisiane... engendre des dysfonctionnements sur les écosystèmes aquatiques. Pour y remédier, des opérations précoces de régulation sont réalisées par le gestionnaire qui maîtrise ces phénomènes sans impact sur la biodiversité.

### ***Accueil du public***

Pour permettre au public de découvrir les richesses biologiques et paysagères de ces marais, des cheminements pédestres, cyclables et des observatoires ont été aménagés.

Sur la Station de lagunage qui a été labellisée « Pôle Nature » par le Conseil Général de la Charente Maritime, chaque année, près de 8 500 personnes participent à des animations de découverte et de sensibilisation à la préservation de l'eau et des zones humides.

### ***Un espace remarquable pour la biodiversité***

Grâce à sa mosaïque d'habitats, ce territoire est primordial pour de nombreuses espèces à forte valeur biologique qui y sont inféodées.

Ce marais possède également un potentiel piscicole conséquent, susceptible d'alimenter bon nombre d'espèces d'oiseaux et mammifères.

Positionnés sur l'axe migratoire majeur de la façade atlantique liant le nord de l'Europe au continent africain, les bassins de lagunage riches en plancton végétal et animal constituent un espace attractif tout au long de l'année pour de nombreuses espèces d'oiseaux aquatiques (canards plongeurs, foulques, grèbes, guifettes, mouettes pygmées.....). Les deux bassins aménagés sur les bords de Charente, sur lesquels les niveaux n'excèdent pas 30 cm, offre un milieu favorable pour l'alimentation de nombreux limicoles : Bécassine des marais, Avocette élégante, Barge à queue noire..... La création d'îlots et la gestion de la roselière constituent des habitats favorables pour la reproduction de nombreuses espèces : Echasse blanche, Rousserolles, Busard des roseaux.....

Au regard des enjeux pour la qualité des milieux aquatiques et l'intérêt environnemental des prairies humides de marais et espèces associées, la LPO mène un plan de préservation et de gestion des zones humides de ce territoire avec le soutien financier de l'Agence de l'eau. Il établit les grandes orientations de gestion et actions dans différents domaines : agricole (activités pastorales), hydraulique et préservation des habitats naturels et des espèces.

La restauration hydraulique et pastorale des marais périurbains, a permis de créer une vaste zone humide sur laquelle hiverne chaque année plus de 2000 Vanneaux huppés, plusieurs centaines de Bécassines de marais, suivi au printemps par d'importants stationnements de Barges à queue noire, de Combattants variés qui y font une halte migratoire avant de rejoindre leurs zones de reproduction plus au Nord. Des espèces prioritaires au niveau européen profitent également de ces milieux préservés comme la Loutre, la Cistude, le Butor étoilé....

### ***Des initiatives reconnues... et récompensées***

L'ensemble de ces actions menées avec le soutien constant de l'Agence de l'eau Adour Garonne a été récompensé par l'attribution en février 2012 du prix « Intégration de la zone humide dans un projet urbain » décerné par le Ministère de l'Ecologie à la ville de Rochefort.

Une demande de classement en Réserve Naturelle Régionale de ces marais est en cours d'instruction. De plus, ces marais sont au cœur des marais estuariens de la Charente pour lesquels des projets de classement en « Grand Site » et « Ramsar » sont en cours.

### **Contact presse**

Catherine Belaval

Tél 05 61 36 36 44

[catherine.belaval@eau-adour-garonne.fr](mailto:catherine.belaval@eau-adour-garonne.fr)